

l'Echo

d'oupeye

Mensuel
d'information
de la Commune
d'Oupeye

E D I T O R I A L

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

« Garanties du développement harmonieux des espaces de vie de leurs citoyens, les communes gèrent les permis d'urbanisme et planifient le développement de leur territoire ».

Vous aurez certainement lu ou entendu que le Code Wallon d'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, appelé aussi **CWATUP**, a subi des modifications profondes au cours des mois de juin et de septembre 2009. De plus, de nouvelles dispositions relatives à la performance énergétique des bâtiments sont attendues au mois de mai 2010.

Notre service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme est tenu d'appliquer les différentes modifications réglementaires opérées ces derniers mois.

Ceci signifie que les **conseils** que nous pouvions vous prodiguer lors de l'achat ou de la vente d'un bien, lors de l'extension ou de la transformation d'une habitation, lors de l'achat d'un terrain dans ou hors lotissement, lors de la construction d'une maison, ou lors d'investissements immobiliers, **sont aujourd'hui encore plus importants et nécessaires qu'avant.**

Par ailleurs, le décret « Resa ter » adopté par le Parlement wallon est entré en vigueur depuis le 12 juin 2009. Il tente de poursuivre la simplification administrative entamée par la Région Wallonne

Antoine NIVARD
Conseiller provincial
Echevin

depuis plusieurs années. Les grands changements intervenus en septembre 2009, sont les dispositions relatives aux actes et travaux de minime importance et à la composition des dossiers de demande de permis ; les dispositions relatives aux conditions d'autorisation des modules de production d'électricité ou de chaleur en zone agricole sont également entrées en vigueur rétroactivement ce 1er septembre 2009.

Concrètement, pour vous, Oupeyens, l'entrée en vigueur de ces nouvelles dispositions modifie la composition du dossier de demande de permis d'urbanisme ainsi que les procédures d'octroi de celui-ci.

A l'évidence, les demandes de permis introduites après cette date doivent aux exigences du nouvel arrêté.

C'est pourquoi nous tenons à vous informer que notre service de l'urbanisme se tient à votre disposition pour tout renseignement préalable à une demande d'autorisation de bâtir, de vente ou d'achat d'un bien. Les bureaux du service de l'urbanisme sont ouverts tous les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 ainsi que le jeudi après-midi de 13H30 à 15H30. Et pour une meilleure efficacité dans le traitement des dossiers introduits, le service travaille à bureaux fermés le lundi et le mercredi après midi.



**Bienvenue à nos Aînés
au Marché de Noël**

Cher(e)s Aîné(e)s,

Dans un tout autre domaine, celui de la rencontre et de la convivialité, nous vous informons de la présence du chalet du service des Affaires Sociales à l'entrée du Marché de Noël. Vous pourrez y réceptionner votre colis de fin d'année les samedi 12 et dimanche 13 décembre, entre 14 et 18 h, et si vous le souhaitez, vous aurez la possibilité de passer un bon moment de détente autour d'un petit goûter dans le chapiteau situé à proximité sur le parking du Château d'Oupeye.

Nous espérons que vous profiterez de l'occasion pour faire de cet après-midi un temps rempli de joie et d'amitié!

Et dans l'attente du plaisir de vous y rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos meilleures salutations.

Mauro LENZINI
Député - Bourgmestre

Mensuel d'information édité
par le Collège communal
de la Commune d'Oupeye
Editeur responsable:
Guy Goessens
35, avenue Reine Elisabeth,
4684 Oupeye-Haccourt
Dépôt: bureau d'Oupeye



Conseil communal du jeudi 22 octobre 2009

Réuni sous la présidence de Monsieur Mauro LENZINI, Député-Bourgmestre, le Conseil examine un ordre du jour de 22 points.

Règlement relatif à la location occasionnelle de salles communales

Après avoir adopté plusieurs règlements de police, le Conseil unanime décide de modifier le dit règlement en imposant les mesures ci-après : la sonorisation devra impérativement être diminuée dans le respect du voisinage dès 22h et stoppée à 2h du matin ; en ce qui concerne l'infrastructure du foyer de quartier (salle et cafétéria) de Hermalle-sous-Argenteau ainsi que la salle Jules Absil de Hermée, celles-ci ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une animation musicale (Disc Jockey, orchestre,...) après 21h.

Convention d'occupation par l'ONE de locaux communaux à Heure-le-Romain pour l'organisation des consultations des nourrissons

Le Conseil unanime précise que la convention spécifique du centre ONE de Heure-le-Romain est consentie pour une durée indéterminée et ce, pour une période de 9 ans au minimum, à dater du 22 octobre 2009. Il est à noter que l'ONE a proposé de participer à raison de 5000€ aux travaux de rénovation du centre.

Subsides et avantages en nature

Le Conseil décide d'accorder à l'organisateur du gala de boxe organisé au hall omnisports d'Oupeye divers avantages en nature estimés à 2.927€ et un subside exceptionnel de 500€. Approbation des groupes PS et CDH, opposition des groupes MR et ECOLO.

Fabriques d'Eglise

Le Conseil unanime décide d'émettre un

avis favorable sur les modifications budgétaires suivantes :

Oupeye : recettes et dépenses : 82.757,10€
Subside communal ordinaire : 16.488,43€
Vivegnis : recettes et dépenses : 45.052,00€
Subside communal ordinaire : 20.506,19€

Vérification de l'encaisse communale

Le Conseil prend connaissance de la situation de l'encaisse communale arrêtée au montant de 19.403.744,15€ à la date du 21 septembre 2009.

Actualisation et mise en conformité du schéma de structure

Afin de finaliser le schéma de structure confié à un centre d'études, il importe d'apporter différentes modifications suite à l'introduction dans le CWATUP du RESA ter et d'impositions supplémentaires. C'est la raison pour laquelle le Conseil unanime décide de les approuver par la réalisation d'un avenant pour un montant total de 30.000€ TVAC.

Aménagement intérieur du plateau de bureaux pour l'Administration communale de Haccourt

Le Conseil ratifie la décision du Collège approuvant les modifications du cahier spécial des charges ayant pour objet l'aménagement intérieur d'un plateau de bureaux de manière à répondre aux exigences du SPW. Approbation des groupes PS, CDH et ECOLO et opposition du groupe MR.

Mise en conformité des stations de pompage

Marché estimé à 21.210,51€ TVAC – unanimité.

Sécurité dans les stations d'épuration et bassins d'orage

Marché estimé à 10.000€ TVAC – unanimité.

Egouttage du Hemlot à Hermalle

Marché estimé à 148.934,66€ TVAC –

unanimité.

Peinture de corniches du bâtiment administratif de Beaumont

Marché estimé à 4.694,80€ TVAC. Approbation des groupes PS, CDH et ECOLO et abstention du groupe MR.

Fourniture et travaux d'installation de systèmes lumineux dans un carrefour à Hermée

Montant estimé à 50.000€ TVAC – unanimité.

Mise en conformité des systèmes d'alarme incendie dans les écoles

Montant estimé à 118.58,41€ TVAC – unanimité.

Acquisition d'un nouveau portique pour une épandeuse

Montant estimé à 7.000€ TVAC – unanimité.

Organisation de l'enseignement primaire et maternel

Le Conseil unanime décide l'organisation de l'enseignement maternel et primaire pour l'année scolaire 2009-2010.

Aménagement de voirie à Heure-le-Romain

De manière à permettre la construction d'un ensemble de 10 maisons et d'un immeuble de 10 appartements rue Elvaux à Heure-le-Romain, le Conseil marque son accord sur les aménagements de voirie à réaliser. Approbation des groupes PS et CDH et opposition des groupes MR et ECOLO.

Déplacement d'un tronçon de sentier vicinal à Vivegnis

De manière à permettre la construction de deux habitations rue Fût-Voie à Vivegnis, le Conseil unanime décide de proposer au Collège provincial de Liège le déplacement d'un tronçon du sentier vicinal n°5.

Bal du Bourgmestre d'Oupeye 2009 au bénéfice de l'AEC

Dans le cadre de l'organisation du Bal du Bourgmestre, plusieurs entreprises et indépendants ont effectué un don à l'ASBL AEC «Aide aux enfants cancéreux». Leurs dons sont joints aux bénéfices de la soirée dont l'intégralité est versée à l'AEC.

Un tout grand merci à eux :

- DEUSE MICHEL ET VINCENT
Fruiticulture
- GLACIER JOSEPH SPRL
Glacier
- GOSIN et FILS SPRL
Sanitaires
- JACQUINET
Boulangerie
- LA BELLA STORIA SPRL
Restaurant
- OTTE ET CIE
Entreprise de construction
- P&V ARTISANAT
Fleuriste
- SOBAT SA
Entreprise de construction

Mauro LENZINI
Député – Bourgmestre

Emploi

L'ALE d'Oupeye Titres Services recrute

Active depuis 5 ans sur la commune, l'ALE propose des services de proximité de qualité. Aujourd'hui, 30 personnes sont occupées et réparties chez près de 200 utilisateurs Oupéyens, ce qui représente plus de 27 000 heures de travail prestées annuellement par le biais des Titres-Services. Dans le souci de renforcer son équipe d'aides ménagères, l'ALE titres-services lance un appel à candidatures pour former une nouvelle réserve de recrutement. Pas de condition de chômage requise. Nous offrons : un salaire adapté à la fonction, divers avantages pécuniaires et fonctionnels, un encadrement de qualité, une formation continuée. Les candidatures doivent être accompagnées d'un CV, d'une lettre de motivation et d'une composition de ménage (document à retirer à l'administration communale et gratuit). Elles devront être adressées à l'ALE d'Oupeye à l'attention de la Présidente Christine CAMBRESY, rue sur les Vignes, 35 à 4680 OUPEYE, pour le 14 décembre 2009 au plus tard. Seules les candidatures complètes seront acceptées. Pour tout renseignement contactez-nous au 04 256 92 65.

Christine CAMBRESY
Présidente ALE

Etat civil du mois d'octobre 2009

NAISSANCES

MASSON Elise à Hermée
 COOKEN Adam à Heure
 BIA Loïc à Hermée
 LINDSEY Jessica à Hermée
 HORION Cédric à Oupeye
 LECLERCQ Kathleen à Haccourt
 ANTEN Matthew à Oupeye
 BAWIN Nathan à Haccourt
 VERJUS Apolline à Oupeye
 LEJEUNE Loïc à Hermée
 MAHA Zakariah à Oupeye
 SAJI Adib à Oupeye
 CORIN Ambres à Oupeye

MARIAGES

KANAT Ali (Houtain) et YILDIRIM Sultan (Houtain)
 LECOMTE Vincent (Hermée) et EVERTZ Catherine (Hermée)
 POUSSET Roland (Haccourt) et BLOCKKEN Isabelle (Haccourt)
 LANCELLOTTI Pascal (Vivegnis) et DEWALQUE Nathalie (Vivegnis)
 MERCINY Fabian (Hermalle) et VUNZIZIKA Duchesse (Hermalle)
 VERSOLATO Armando (Houtain) et HERBERT Jacqueline (Houtain)
 DEPAQUIER Fabian (Hermée) et TIMMERMANS Corinne (Hermée)
 VANOORBEEK Jacques (Oupeye) et SOM-

BREFFE Marie (Oupeye)
 BERNIMOULIN Pierre (Haccourt) et TORZI Murielle (Haccourt)
 THYS Christian (Oupeye) et MAFUTA KAWIKU Sidonie (Anderlecht)
 HARDY Julien (Hermée) et DELHEZ Mélanie (Hermée)
 WITSEL Eric (Haccourt) et VANDERCKHOVEN Kimberly (Haccourt)
 BOSNY Michaël (Haccourt) et BEGHIN Magali (Haccourt)

DÉCÈS

LARUE Emilienne, 82 ans, vve de René COLLETTE, Haccourt
 DRICH Anna, 76 ans, épouse de Joseph BOSNY, Vivegnis
 KEYDENER Jeanne, 80 ans, Oupeye - Hermalle
 BRUYERE Lambert, 78 ans, époux de Louise CLOES, Haccourt
 FLAS Guillaume, 71 ans, vfr de Monique VANLEEUEW, Oupeye (décédé à Liège)
 SMETS Marie, 74 ans, épouse de Albert BONHOMME, Heure (décédée à Liège)
 VONCKEN José, 62 ans, époux de Marie PRESKAR, Haccourt (décédé à Liège)
 MERCIER Fabienne, 43 ans, épouse de Christian MONTANT, Hermalle (décédée à Liège)
 LEPERE René, 73 ans, célibataire,

Vivegnis (décédé à Visé)
 HOUBION Robert, 43 ans, célibataire, Oupeye (décédé à Trooz)
 FERAUCHE Marie-Thérèse, 61 ans, vve de Pierre BLOND, Oupeye (décédée à Liège)
 TITEUX Roger, 76 ans, époux de Aimée TABARY, Hermée
 VERJANS Gerard, 81 ans, vfr de Gilberte LENAERTS, Hermée (décédé à Bilzen)
 SAINT REMI Mariette, 82 ans, vve de Erasme FEROU MONT, Vivegnis
 EYCKEN Albert, vfr de Jeanne MEYSE, Heure
 BAILLY Angèle, 88 ans, épouse de Antoine HEUNDERS, Hermalle
 FEYTONGS Jules, 85 ans, vfr de Maria KNAPEN, Vivegnis (décédé à Herstal)
 DELPERDANGE Louis, 78 ans, vfr de Clara BEENKENS, Oupeye (décédé à Herstal)
 CIPRIANO CAMPAZAS Timothy, 10 ans, Vivegnis (décédé à Saint-Nicolas)
 MALHERBE Joseph, 82 ans, époux de Camille VANESSE, Oupeye (décédé à Herstal)
 GEETS Aline, 63 ans, épouse de Jean LEENDERS, Oupeye
 DANDOIS Simonne, 96 ans, vve de Jean RION, Vivegnis

Le CPAS vous informe à propos du paiement de votre facture mazout !

Savez-vous que vous pouvez payer votre consommation de mazout par tranches ?

Pour cela, vous devez conclure un contrat avec l'un des négociants en combustibles apparaissant sur la liste du Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (www.economie.fgov.be>énergie>énergies non renouvelables>Pétrole).

Attention : des négociants en combustibles qui ne sont pas repris sur la liste précitée offrent dans certaines circonstances à leur clientèle la possibilité de payer par tranche la consommation annuelle estimée. Par conséquent, informez-vous auprès de votre fournisseur habituel !

LE CADRE LEGAL

Combien le consommateur doit-il payer par mois ?

La mensualité à payer est calculée sur la base de la consommation annuelle prévue et peut être adaptée en fonction de la consommation réelle ou en cas de fortes variations des prix.

Dans ce nouvel AR, il n'est plus fait mention du fait que la domiciliation ne peut être unilatéralement imposée. Toutefois, plusieurs moyens de paiement doivent être offerts et aucun surcoût ne peut être réclamé au cas où le client refuserait de payer par domiciliation.

Si le consommateur souhaite étaler le paiement de sa facture de mazout, il doit payer un acompte sur la première facture au plus tard le jour de la première livraison. Le montant de cet acompte est le suivant :

- au minimum 50% du prix de la facture ;
- payé soit par un versement unique, soit par mensualités déjà versées ;
- la première livraison est d'au moins 1000 litres et au maximum la consommation annuelle estimée.

Les livraisons suivantes doivent au moins s'élever à 1000 litres, à moins que la contenance du réservoir soit inférieure à 1.200 litres, pour lesquelles une livraison d'au moins 900 litres ne peut pas être refusée.

Quelle est la durée d'un contrat de paiement échelonné ?

Ce contrat ne peut être conclu qu'avec un seul distributeur et est toujours un contrat à durée déterminée :

- durée = 24 mois
- si le contrat de durée déterminée n'est pas résilié, le contrat est prorogé pour une durée indéterminée ;
- en cas de résiliation anticipée du contrat de durée déterminée, une indemnité de maximum 75 € est due.

Pour toute question ou remarque à propos du paiement échelonné, n'hésitez pas à appeler le 0800/120.33 numéro gratuit du Contact center du SPF Economie.

La cellule Energie du CPAS d'Oupeye est également à votre disposition au 04 240.62.62.

Christian BIEMAR
 Président du CPAS



Les jubilés de l'automne

L'administration communale a eu le privilège de fêter plusieurs jubilés au cours des mois de septembre et octobre derniers.

M. et Mme Jean CRENIER – Alberte BOTTY d'Heure-le-Romain (60 ans de mariage) <



> M. et Mme Roger STOCKART – Germaine XHONNEUX d'Oupeye (50 ans de mariage)

M. et Mme André RENDERS – Mariette CHAQUEUE de Haccourt (50 ans de mariage) <



> M. et Mme Ivo BRUN-FRIZ – Pia TESTA de Hermée (50 ans de mariage)

M. et Mme Henri DELFOSSE – Marie JOWAT de Hermalle (50 ans de mariage) <



> M. et Mme Joseph CLAESENS – Monique HARDY de Hermalle (50 ans de mariage)

Oupeye en images

Journée place aux enfants

Chaque année, le troisième samedi du mois d'octobre, le Service de la Jeunesse de la Province propose aux communes d'organiser en collaboration l'opération « place aux enfants ». Cette journée ludique et pédagogique permet aux jeunes de comprendre le monde des adultes et de prendre place en qualité de citoyens d'une commune. Plus de 60 bénévoles appelés pour l'occasion « passe-murailles » ont donné un peu de leur temps afin d'encadrer ces enfants tout au long de la journée. Un grand merci à eux. 150 élèves des 5ème et 6ème années des 2 réseaux de notre entité ont visité des endroits habituellement inaccessibles (caserne des Pompiers, Police, boulanger, boucher, coiffeur, pharmacie,...). Si "Place aux Enfants" n'est pas une initiative comme les autres, elle le doit avant tout aux acteurs de la société qui ouvrent leurs portes le temps d'une journée. Un tout grand merci à **l'Architecte Valoir** de Heure-le-Romain, le service des **Urgences de la clinique** de Hermalle, le **coiffeur XYZ** de Haccourt, la crèche **les petits Calins** d'Oupeye, **l'opticien Bricteux** de Hermée, le **mécanicien dentaire Jonathan Anelli** de Wandre, la **pharmacie Polain** de Vivegnis, la **caserne des pompiers** de Herstal, les **vétérinaires Louon et Scalais** de Vivegnis et **Pire** de Hermée, les **maçons de l'Administration** communale d'Oupeye, les **menuisiers de l'Administration** communale d'Oupeye, la **psychologue Farcin** d'Oupeye, le Fort de Pontisse de Herstal avec **l'Oasis des Anes**, la **police de la Basse-Meuse**, le service **boucherie du magasin GB** de Hermée, la **boulangerie Jacquinet** d'Oupeye, le **garage Scerbo** de Haccourt, la **ferme Engelborgh** de Heure-le-Romain, les **fleuristes Ernoux, Rion** de Hermalle et **Capucine** d'Oupeye, les **pro du pneu** d'Oupeye, Monsieur **Delré, Apiculteur** à Hermée.

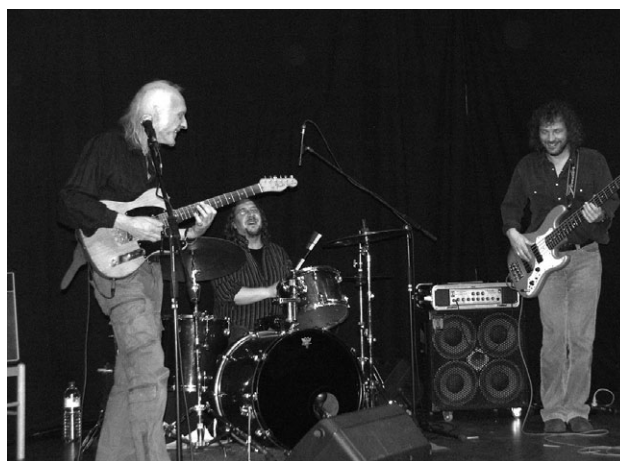


> Splitch, splatch, splutch : Bibloupe a fait son spectacle

Spectacle de musique et de contes destiné aux classes d'accueil et de 1ères maternelles (dès 18 mois). Au travers de comptines classiques et de livres pour tout petits, les enfants sont partis à la découverte de la mer et de ses habitants. Tout au long d'une semaine pendant le mois d'octobre, au cours d'une quinzaine de représentations, près de 400 enfants des écoles de l'entité ont ainsi assisté à cette création de la bibliothèque d'Oupeye.

Jean-Pierre Froidebise : le « guitar-hero » belge a enflammé le Château!

C'est le trio de Jean-Pierre Froidebise qui a inauguré la rentrée « blues » au château d'Oupeye le 12 octobre dernier avec un concert flamboyant. Avec René Stock à la basse et Marcus Weimar à la batterie, celui qu'il convient d'appeler le guitar-hero belge a cette fois proposé au public oupéyen un authentique "Power Trio" dans la lignée des Jimi Hendrix, Rory Gallagher et consorts. Bref, un concert musclé et généreux, électrique et mâtiné d'un feeling incomparable.



> Excursion culturelle à Anvers

Beau succès pour la balade culturelle à Anvers du 17 octobre passé ! Au programme de cette agréable excursion réalisée en présence de Madame Arlette Liben, Echevine de la Culture : la visite du parc du Middelheim, dans la proche banlieue d'Anvers. Un lieu où les sculptures de Rodin, Moore, ou Maillol communiquent entre elles et invitent à l'évasion et au rêve. La soixantaine de participants s'est ensuite égayée au cours d'une après-midi libre parmi les nombreux sites d'intérêt de la métropole portuaire.



> Reprise économique et sorties de crise - 8ème Midi de l'entreprise

L'Agence de Développement Local accueille Amide Alaoui

Le 29 octobre 2009, l'Agence de Développement Local organisait la 8ème édition des "Midis de l'Entreprise" sous l'égide de Serge Fillot, Echevin du Développement Local de la Commune d'Oupeye. Cette édition exceptionnelle était organisée en collaboration avec le Club d'Entreprises des Hauts-Sarts et de Basse-Meuse Développement asbl. Aujourd'hui, convaincue que la reprise économique nous transportera dans un paysage différent de celui que nous avons quitté il y a 1 an, l'Agence de Développement Local a confié les clés de cet espace de réflexion à Amide Alaoui – Directeur des magazines du Groupe Roularta (Trends Tendence, Cash, Money Talk, le Vif l'Express) et chroniqueur à la RTBF Radio. Monsieur Alaoui, réaliste face à l'ampleur du défi représenté par cette reprise économique, s'est

néanmoins voulu volontairement optimiste. C'est avec opiniâtreté et en remettant plusieurs modèles de développement en question que nos entrepreneurs construiront cette relance. La vocation des "Midis de l'Entreprise" est de créer un espace convivial de réflexion et de rencontre pour les entreprises de notre commune par l'instauration d'un dialogue constructif avec les entreprises et les principaux acteurs du tissu économique local. L'Agence de Développement Local de la Commune d'Oupeye s'efforce depuis sa création d'établir des relations privilégiées avec l'ensemble des acteurs économiques de son territoire. Organe de réflexion stratégique, elle s'efforce de structurer le paysage économique communal actuel et futur. Ces principaux axes de travail s'orientent autour de l'emploi et la formation, la structuration de zones économiques, l'accueil des investisseurs, l'encadrement des porteurs de projet... Renseignements : Agence de Développement Local : 04 256.92.24 – developpementlocal@oupeye.be

Communications

Croix- Rouge : prochaines collectes de sang :

18 décembre : **Hermalle**, école communale, rue J. Bonhomme, 25 : de 17h30 à 20h ;
21 décembre : **Oupeye**, atelier du Château, rue du Roi Albert, 50 : de 17h à 19h30.

CR QU'OUPEYE Prudence ! Selon des estimations, 98% des médicaments vendus sur internet sont des contrefaçons !

« Oupeye, au fil du temps » : le calendrier 2010 du Patrimoine de la Commune d'Oupeye

Un cadeau original à l'approche des fêtes de fin d'année. Réalisé en collaboration avec les bénévoles de la Commission Patrimoine et Tourisme, ce calendrier vous fera remonter le temps pour redécouvrir, mois après mois, le charme pittoresque qui caractérise les sept villages de notre belle commune. Prix de vente : 10€ (en achetant ce calendrier, vous contribuez à la restauration d'un élément remar-

quable du petit patrimoine de la Commune d'Oupeye).

Où se le procurer ? Administration communale d'Oupeye (personnes de contacts : Madame Myriam Diet : 04 374 94 35 ou Monsieur David Schena : 04 256 92 37 – réservation possible par courriel : developpementlocal@oupeye.be).

Invitation aux voyages... La Besace Oupeye vous invite...

Du vendredi 26 février au lundi 1er mars : carnaval vénitien. Inscriptions souhaitées pour le 15 décembre.

Rens. et insc. : Besace Oupeye, rue Michel, 112 – Haccourt - 04 379 22 16 - besace.oupeye@scarlet.be.

Calendrier des collectes d'encombrants

La collecte des encombrants aura lieu les 14, 15, 16 et 17 décembre avec inscription (gratuite) obligatoire jusqu'au vendredi 4 décembre 2009 à 12h (04 256 92 41).

Lundi : Hermée – Heure ; **Mardi** : Haccourt – Houtain ; **Mercredi** : Oupeye ; **Jeudi** : Vivegnis – Hermalle.

La commune d'Oupeye vend...

La Commune d'Oupeye met en vente un appareil PROTON, de type C-ZAM/I (H) configuré pour la devise Euro, d'une valeur d'achat de 500€. Toute offre d'achat peut être présentée à l'Administration communale, rue des Ecoles, 4 à 4684 Oupeye – Haccourt, à l'attention de M. Louis LOUVAU, Chef de service administratif pour le 15 décembre 2009 au plus tard.

Avis à nos annonceurs

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de janvier 2010, de faire parvenir leurs projets de textes au service habituel : M. Guy GOESSENS, Echevin des Relations Publiques, à l'attention de Mme DIET, rue des Ecoles, 4 – 4684 OUPEYE – HACCOURT (tél : 04 374 94 44 – fax : 04 379 47 33 – relations.publiques@oupeye.be) pour le **vendredi 4 décembre 2009** au plus tard. Nous les remercions d'avance de bien vouloir veiller à synthétiser – AU MAXIMUM – les textes de leurs annonces

Noël dans l'entité

Noël au cœur du village d'Heure-le-Romain

Cette année encore, le village d'Heure-le-Romain scintillera de tous ses feux durant le temps de Noël. Pour marquer dignement l'événement, une série d'animations conviviales sera organisée Place des Trois Comtés le samedi 19 décembre. On pourra également participer au traditionnel « Rallye des Crèches » dont les départs et les inscriptions se feront sur la place entre 17h30 et 18h30. Podium et animations musicales variées de 18h30 à 22h. Bar et petite restauration sur le site. Une organisation des Loum'Rotes d'Eür avec la collaboration des Lutiloups, du Bricol' Heure et le soutien de l'Echevinat de la Culture de la Commune d'Oupeye.

Marché de Noël à l'école communale José Bodson à Oupeye, le jeudi 17 décembre. Dégustation de crêpes, gâteaux, vin chaud,... Rens. : 04 264 35 68 – www.ecom-oupeye.be.

COMMUNIQUÉ D'HUBERT SMEYERS, ECHEVIN DES SPORTS ET THIERRY TASSET, PRÉSIDENT ASBL SPORTIVE HACCOURTOISE

L'Espoir cycliste vigneron vous invite...

Le dimanche 13 décembre : cyclo-cross d'Heure-le-Romain. Rens. et inscriptions : José JERME au 04 264 16 05 – www.ecvivegnis.be.
Le dimanche 20 décembre : traditionnel dîner de Noël, dès 11h30 à la salle du Cercle Saint-Nicolas, rue de la Paix, 1. PAF : 15€. Réservations pour le 16 décembre au plus tard auprès de José JERME au 04 264 16 05.

Les Robaleus vous invitent...

Le dimanche 13 décembre : balade dans l'entité d'Oupeye et Vallée du Geer. Rens. : 04 264 06 02.

Club de fitness : Rendez-vous tous les mardis de 20h à 21h à la piscine de Haccourt (1er étage). Infos : 0498 454 779.

La piscine de Haccourt vous accueille : du mardi au vendredi de 9h à 19h ; le samedi de 8h30 à 19h ; le dimanche de 9h à 13h. Tél : 04 374 07 23 – 04 379 48 56.

COMMUNIQUE D'ARLETTE LIBEN-DECKERS, ECHEVINE DE LA CULTURE ET PAUL ERNOUX PRÉSIDENT DE L'ASBL CHATEAU D'OUPEYE

BLUES AU CHATEAU



Le 4 décembre à 20h00
**GUITAR RAY
and
THE GAMBLERS**

P.A.F. : 15 € en prévente 12 € - Art. 27: 1,25 €

Guitar Ray and the Gamblers est une des meilleures formations de blues /boogie en Italie (Gênes). Le pianiste du groupe n'est autre qu' Enrico Carpaneto, déjà présent sur scène lors du concert de Bryan Lee le 30 mars dernier au château: un pianiste ahurissant de talent ! Le magazine suédois Blues News Magazin a classé le dernier CD du groupe (Poorman blues) en 4e position des meilleures ventes 2008 (après, notamment, BB King et Duke Robillard). Que dire de plus sinon que ça va crapahuter ferme !



Le dimanche 20 décembre
à 14h et 16h

**Le Dimanche
des P'tits Loups**

**"LE GRAND LIVRE
DU PERE NOËL"**

Présenté par les Zakouskis.
Pour enfants à partir de 3 ans
par le théâtre des P'tits Bonhommes
P.A.F: adultes: 5 € - enfants: 4 € - Art.27: 1,25 €
réservations souhaitées au 04/264.58.00



BIBLIOTHEQUES COMMUNALES

● Le vendredi 4 décembre dès 20h

LUDOTHEQUE "D'ENTREE DE JEUX"

SOIREE JEUX pour ados et adultes - Gratuit

● Le 1er mercredi du mois de 10h à 11h

ACCUEIL DES ENFANTS DE 18-36 MOIS

découverte de l'espace ludo et livres pour tout-petits

● Le mercredi 9 décembre de 10h à 11h

ANIMATIONS POUR LES ENFANTS DE 18-36 MOIS

"Vive les fêtes" sur réservation préalable - 2 euros

Renseignements: Bibliothèque communale d'Oupeye

Tél: 04/248.13.05 - e-mail: biblio.oupeye@skynet.be

Noël au Château

rue du Roi Albert, 127

le vendredi 11 décembre de 18h à 23h

le samedi 12 décembre de 14h à 23h

le dimanche 13 décembre de 14h à 21h

(voir annonce dans ce numéro)



Contacts et renseignements: Echevinat de la Culture, rue du Roi Albert, 127 - 4680 Oupeye

Tél: 04/264.58.00 - Site: www.oupeyeculture.be

Agenda culturel du mois de décembre 2009

- Vendredi 4 décembre : **Oupeye** : Château : « Adolescence et premier joint » animé par Sara Bauduin, psychologue responsable du projet assuétudes Basse-Meuse et le Commissaire Willamme de la Zone de Police Basse-Meuse. Org. et rend. : Echevinat de la Santé en collaboration avec la Commission communale de la Santé – 04 278 52 02 – www.oupeye.be.
- Mardi 8 décembre : **Oupeye** : Château : conférence « La Sicile, un triangle béni des dieux » par M. et Mme Piaia. Org. et rend. : Cercle Culturel Marcel de Lincé – 04 248 36 47.
- Mercredi 9 décembre : **Oupeye** : Ateliers du Château : 19h30 : « Les ondes de forme ». Org. : cercle de radiesthésie d'Oupeye.
- Jeudi 10 décembre : **Hermalle** : Cercle Saint-Lambert : 20h : conférence « Passion Toscane : art, délices et collines » par Jean Kokelberg. Org. et rend. : Centre Culturel du Cercle Saint-Lambert – 04 374 29 59.
- Samedi 12 (20h) et dimanche 13 décembre (14h30) : **Hermalle** : Cercle Saint-Lambert : la Royale Dramatique l'Union présente « Champion de boxe », vaudeville wallon. Rens. : 04 379 30 29.
- Dimanche 20 : **Oupeye** : Château : 8h30 : réunion du club philatélique la Diligence. Rens. : 0498 290 024.



Noël

Organisé par
l'Echevinat de la
Culture
et l'A.S.B.L.
Château d'Oupeye

ENTREE GRATUITE

au Château

rue du Roi Albert, 127 à Oupeye

Le vendredi 11 décembre de 18h à 23h

le samedi 12 décembre de 14h à 23h

à 20h00: feu d'artifice tiré par la Société l'Étincelle

le dimanche 13 décembre de 14h à 21h.

animé par Michel VINCENT



Contacts et renseignements: Echevinat de la Culture, rue du Roi Albert, 127 - 4680 Oupeye
Tél: 04/264.58.00 - site: www.oupeyeculture.be

Distribution du colis de fin d'année aux pensionnés et handicapés de notre commune

Le colis sera principalement distribué lors du marché de Noël les samedi 12 et dimanche 13 décembre de 14h à 18h.

Pour ceux qui le désirent, nous vous rappelons que les membres du Collège communal auront le plaisir de vous recevoir dans une ambiance conviviale et autour d'un petit goûter. Pour les personnes qui ont choisi de ne pas venir retirer leur colis lors du marché de Noël, nous vous informons du calendrier de distribution du colis de fin d'année aux pensionnés et handicapés de notre commune.

Lundi 11 janvier 2010 : HACCOURT

Mardi 12 janvier 2010 : OUPEYE

Mercredi 13 janvier 2010 : HERMALLE et HOUTAIN

Judi 14 janvier 2010 : VIVEGNIS

Vendredi 15 janvier 2010 : HEURE et HERMEE.

Si vous êtes absents lors des jours de distribution, le colis sera à votre disposition à partir du lundi 18 janvier 2010 au Château d'Oupeye, rue du Roi Albert, 127 de 8h30 à 16h.

Tél. : 04 278.52.02.

Antoine NIVARD
Echevin des Affaires Sociales

Mauro LENZINI
Député - Bourgmestre

Au sujet de la collecte des conteneurs !

Nous vous rappelons que pour des raisons tant réglementaires que techniques (p. ex. mauvais positionnement du couvercle provoque des bris et incidents techniques) **le collecteur n'est pas autorisé à vider** les conteneurs surchargés de sacs poubelles et dont le couvercle n'est pas fermé. Il en va de même pour les sacs non autorisés, posés à même le sol à côté des conteneurs. Cette pratique étant assimilée à la constitution d'un dépôt illégal d'immondices, les services de l'environnement, aidés des services de la police, veilleront au respect de la bonne application du règlement. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.

Antoine NIVARD
Conseiller provincial
Echevin de l'Environnement



Mauro LENZINI
Député-Bourgmestre

Ramassage des sapins

Les sapins peuvent être déposés sur le bord du trottoir le jour précédant l'enlèvement après 20h ou doivent l'être au plus tard le jour de l'enlèvement avant 7h. Seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront enlevés, ils seront éventuellement posés sur un sac plastique ou une caisse en carton mais, en aucun cas, ne pourront être emballés. En outre, la terre, toute décoration (boules, guirlandes,...), les pots, croix en bois et clous devront avoir été préalablement enlevés par les habitants.

Jour de collecte : lundi 11 janvier 2010.

Feux d'artifices – pétards

Il est rappelé à la population que les feux d'artifices sont soumis à autorisation mayorale. Cependant, à titre exceptionnel, ceux-ci seront tolérés sur le territoire de la commune d'Oupeye, du 24 décembre 2009 (20h) jusqu'au lendemain 25 décembre 2009 (3h) et du 31 décembre 2009 (20h) jusqu'au lendemain 1er janvier 2010 (3h).

En dehors de ces deux périodes limitées, il a été décidé qu'AUCUNE autorisation de l'espèce ne serait délivrée à Oupeye et nous rappelons que la Loi institue de lourdes peines en cas d'infraction. En ce qui concerne les pétards à mèche et à bout souffré, toute détention est rigoureusement interdite sauf autorisation préalable du Bourgmestre.

Le service de police se tient à la disposition des établissements scolaires et pourra, à la demande, rencontrer les classes intéressées par un exposé décrivant le danger qui résulte de l'autorisation de ces artifices explosants.

Jacques DE GRAEF
Commissaire de police,
Dirigeant poste local Oupeye

Mauro LENZINI
Député - Bourgmestre

Le Service social administratif vous informe

**Comme chaque année à pareille époque,
le service social administratif sera fermé
du lundi 21 décembre 2009
au vendredi 1er janvier 2010 inclus.**